



La Ferté-Bernard

**Règlement du jeu concours**  
**« Photo de Noël »**  
**du samedi 16 décembre 2023**

**ORGANISATEUR :**

La Ville de La Ferté-Bernard – Collectivité territoriale -siret 21720132600014-  
13 rue Viet – 72400 LA FERTE-BERNARD

**LE JEU-CONCOURS**

Ce jeu-concours est gratuit.

***Objet :***

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la Ville de La Ferté-Bernard a décidé d'organiser un concours « Photo de Noël » qui permettra de gagner des places pour le concert Sweet FM Live VIP du 21 décembre, 20 h au Centre culturel Athéna ou des chèques-cadeaux Acheter Fertois.

***Durée :***

- Prise des photographies le samedi 16 décembre de 14 h à 18 h.
- Envoi des clichés entre le samedi 16 décembre 14 h et le lundi 18 décembre 8 h.

***Personnes autorisées à participer :***

- Participation au concours réservée aux personnes majeures. Cependant les mineurs accompagnés d'un adulte peuvent poser pour la photo.

***Où participer :***

Village éphémère du Père-Noël, rue Delaborde, 72400 La Ferté-Bernard

***Comment participer :***

- Prendre la pose, selon les critères expliqués ci-dessous devant le photobooth qui sera installé dans la maison du Père-Noël, 16 rue Delaborde le samedi 16 décembre entre 14 h et 18 h.
- Récupérer le cliché sur votre smartphone grâce au QRCode
- Envoyer la photo et son nom, son prénom et son numéro de téléphone en message privé via facebook @Mairie de La Ferté-Bernard avant le lundi 18 décembre 8 h.

**Attention, participer à ce concours implique que vous autorisez la Ville à utiliser les clichés sur sa page Facebook, son site internet et son journal municipal.**

***Critères obligatoires des photos pour être retenues :***

- Photo avec deux personnes.
- Merci d'oublier les critères des photos d'identité donc sourires exigés, lunettes acceptées même les plus extravagantes, maquillage ainsi que tous accessoires festifs autorisés.
- Obligation de porter au moins un élément rouge en lien avec Noël par personne.

### ***Sélection des photos :***

- Toutes les photos répondant aux critères cités ci-dessus et envoyées dans les délais impartis seront retenues.
- Les nom et prénom des personnes participantes seront ensuite reportés par le service communication de la Ville sur un bulletin pour être déposés dans une urne avant de faire l'objet d'un tirage au sort.
- Le tirage au sort désignera les 5 personnes dont les photos seront publiées dans un album sur la page facebook @Mairie de La Ferté-Bernard.
- Les lots seront remis en fonction du nombre de « J'aime » collectés par chacune des photographies entre le lundi 18 décembre 2023 - 19 h et le mercredi 20 décembre 2023 - 8 h.

### ***Lots :***

- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> lots : 2 places pour le concert Sweet FM Live VIP
- 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> lots : 1 chèque-cadeau Acheter Fertois d'une valeur de 10 €

### ***Annonce aux gagnants :***

L'annonce aux gagnants se fera par mail ou par téléphone le mercredi 20 décembre et les résultats seront communiqués sur la page Facebook de la Ville.

Le règlement des opérations est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de la ville de La Ferté-Bernard.